

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 24 octobre 2022

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane DETRAZ, Maire.

En exercice : 11

Présents : 08

Excusés : 02

Absent : 01

Votants : 09

Présents : Christiane DETRAZ, Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Dominique TEYPAZ, Thierry TEYPAZ, Gérard VIALIS

Date de la convocation :

18/10/2022

Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir à Christian EXCOFFON, Jérémie MONGELLAZ

Absent : Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Denis BOURGEOIS-ROMAIN

Délibération n° 2022-D45 – Décision modificative n°3 au budget principal de l'exercice 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2022-D17 du Conseil Municipal en date du 07 avril 2022 approuvant le budget principal de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédits pour faire face aux opérations financières et comptables ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés (9 voix pour) :

➤ **Approuve** la décision modificative n°3 au budget principal de l'exercice 2022 arrêtée comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
Investissement				
D020 : Dépenses imprévues	-2 320.00			
D10226/10 : Taxe aménagement		2 320.00		
Fonctionnement				
D022 : Dépenses imprévues	- 10 000.00			
D61524 : Bois & Forêts		10 000.00		
TOTAL		0		0

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christiane DETRAZ

